

qui font connaître les relations de l'Eglise de Compiègne avec la cour de Rome.

La Société adresse des remerciements à M. l'abbé Morel et décide qu'elle cherchera les moyens nécessaires pour arriver à la publication de ce travail considérable et qui sera de la plus haute importance pour l'histoire de notre pays.

SÉANCE DU 17 JUILLET 1879.

Sous ce titre : *La Justice à Compiègne au XVII^e siècle*, M. de Magnienville expose le tableau des différentes juridictions, qui, depuis longtemps, se partageaient, dans notre ville et sa banlieue, la connaissance des causes criminelles et des affaires civiles (1).

M. de Marsy, présente au nom de M. Dupré, deux photographies de la maison de M. Desmarest, sur la place de l'Hôtel de Ville ; il donne ensuite lecture du compte rendu de l'excursion faite, le 3 juillet à Attichy, à Autrèches et à Nampcel.

Admission, comme membres titulaires, de MM. ARTHUR VIGNON, maire de Ribécourt, présenté par MM. du Lac et Sorel et DUPRÉ, photographe, présenté par MM. R. Chevallier et Méresse.

M. Demonchy donne lecture d'un travail sur un passage du testament de Jean Charmolue, chanoine-doyen de Saint-Clément de Compiègne, mort en 1641.

Après avoir recommandé son âme à Dieu et à la Sainte-Vierge, fixé le lieu de sa sépulture, disposé de sa fortune en faveur de plusieurs membres de sa famille, réparti son mobilier entre ses amis et désigné ses exécuteurs testamentaires, Charmolue fait un dernier legs, celui de sa *chapelle* d'argent, qui fait l'objet spécial de cette communication.

Cette chapelle d'argent est léguée à son neveu M^e Jehan Charmolue, docteur de Sorbonne, curé de Hailles et des Carrières Saint-Denis, « pour s'en aider et servir sa vie durant, à la charge qu'après lui le plus prochain du lignage qui sera d'église, y suc-

(1) Imprimé dans *le Maréchal d'Humières et le Gouvernement de Compiègne*.

cèdera et ainsi de temps en temps ». Cette clause fut exécutée fidèlement; jusqu'en 1793 où la chapelle d'argent, livrée à la Convention, fut fondue.

La Société décide qu'elle fera le jeudi 24, une excursion à Guiscard et à Ham.

M. Méresse communique le résultat des fouilles faites, il y a environ deux mois, sur le bastion qui couvre le Vieux-Pont. Il rappelle l'intérêt puissant de cet endroit, témoin pendant près d'un siècle de luttes sans nombre, dans lesquelles les habitants de Compiègne ont vaillamment payé de leur personne, à l'époque où la défense des villes était laissée à leur propre initiative. Un moulin concédé par la ville, s'est élevé pendant longtemps sur ce point. Démoli, une première fois, en 1418, il avait été relevé vers 1450; à la suite d'un long procès, il fut aliéné, puis enfin démoli définitivement. On a retrouvé les piles de pierre sur lesquelles était posé ce moulin à vent, construit en bois; ainsi que des fragments de meules. M. Méresse présente ensuite les objets trouvés à cet endroit, parmi lesquels figure un poids en bronze fleurdelysé du XV^e siècle; il complète cette communication, en montrant les différents plans, dans lesquels se trouve reproduit le bastion de Jeanne d'Arc.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1879.

M. de Roucy annonce que la Société a perdu, pendant les vacances, deux de ses membres, M. Léopold Balny, et M. Viollet-le-Duc, membre honoraire, dont le nom reste attaché au souvenir de la restauration du château de Pierrefonds.

M. Méresse offre, au nom de M. Dupré, trois photographies remarquables et de très grandes dimensions, représentant l'hôtel de ville de Compiègne et les bâtiments de l'Exposition de 1877.

M. Emile Travers, membre correspondant, donne une analyse d'une pièce de vers latins composée vers 1635, par Bernard Lhomme, professeur au collège de Compiègne.

Ce poème d'environ 500 vers, est une description ou plutôt un éloge poétique de Compiègne. Il renferme peu de renseignements historiques; cependant, au milieu de trop longues amplifications et de fréquentes allusions mythologiques, l'auteur est entré dans quelques détails intéressants sur l'abbaye de Saint-Corneille et ses principales reliques, sur l'hôtel de ville et son